



VILLE DE LA LONDE LES MAURES

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 JANVIER 2017 à 17h

Date de la convocation : le vendredi 20 janvier 2017

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

1. CIMENTIÈRE COMMUNAL : CONCESSION DE TERRAIN ACCORDÉE, HORS ZONE DES CAVEAUX PRÉFABRIQUÉS, A L'EFFET D'Y CONSTRUIRE UN CAVEAU : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.
2. DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU GESTIONNAIRE DES TRANSPORTS DE LA VILLE DE LA LONDE LES MAURES TITULAIRE DE L'ATTESTATION DE CAPACITÉ PROFESSIONNELLE POUR LES TRANSPORTS ROUTIERS DE VOYAGEURS.
3. CONVENTION D'ÉCHANGE DE COMPÉTENCES HUMAINES ENTRE LA COMMUNE DE LA LONDE ET LE CCAS.
4. CONVENTION POUR LA MISE EN FOURRIÈRE DE VÉHICULES CONTREVENANTS : AUTORISATION DE SIGNATURE DU MAIRE.
5. TRAVAUX DE GAZON SYNTHÉTIQUE AU STADE GUILLAUMONT - ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES.
6. MARCHÉ DE PRESTATIONS D'ASSURANCES - ADHÉSION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES.
7. EQUIPEMENT DU SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE – DEMANDE DE SUBVENTION A LA RÉGION.
8. EQUIPEMENT DE VIDÉOPROTECTION – DEMANDE DE SUBVENTION A LA RÉGION.
9. TAXE DE SÉJOUR – MODIFICATIONS.
10. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS.

II - TRAVAUX – URBANISME – FONCIER :

11. RÉVISION ALLÉGÉE N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME.
12. PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL – OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES.

13. CESSION DE PARCELLES ET D'UN IMMEUBLE SITUÉS A L'ANGLE DES RUES JOFFRE ET CARNOT – MODIFICATIONS.

III - FINANCES – BUDGETS :

14. BUDGET DE LA COMMUNE – AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2017.

15. BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2017.

16. BUDGET DE LA RÉGIE DU PORT – AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2017.

17. AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SOCHET – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION AU TITRE DU DISPOSITIF « FRAT 2017 » - MODIFICATION.

18. ATTRIBUTION DE COMPENSATION VERSÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MPM – FIXATION D'UN NOUVEAU MONTANT.

19. ATTRIBUTION D'UN ACOMPTE SUR SUBVENTION A UNE ASSOCIATION.

20. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS.

IV - QUESTIONS STATUTAIRES RELATIVES AU PERSONNEL :

V - QUESTIONS DIVERSES :